

Couffé INFO



BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 356 _ Décembre 2022 et Janvier 2023

**Bonne
Année
2023**



Il pousse plus de choses dans un jardin que n'en sème le jardinier.
Proverbe espagnol

*Joyeuses
fêtes*

Monsieur le Maire
et les membres du Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter
aux vœux de la municipalité
le **dimanche 15 janvier 2023**
à 10h30 à la salle polyvalente.

Le vrai jardinier se découvre devant la pensée sauvage.
Jacques Prévert

Maire, adjoints, conseillers délégués reçoivent à la demande, sur rendez-vous :

- **Daniel PAGEAU**, maire de Couffé : daniel.pageau@couffe.fr
- **Suzanne LELAURE**, Adjointe Enfance-Jeunesse-Finances : suzanne.lelaure@couffe.fr
- **Frédéric DELANOUE**, Adjoint Vie Associative-Communication, Jeunes : frederic.delanoue@couffe.fr
- **Leïla THOMINIAUX**, Adjointe Urbanisme-Bâtiments-DP&DD : leila.thominiaux@couffe.fr
- **Yves TERRIEN**, Adjoint Environnement : yves.terrien@couffe.fr
- **Roseline VALEAU**, Adjointe Affaires Sociales-Solidarités : roseline.valeau@couffe.fr
- **Joseph BRÛLÉ**, Adjoint Sécurité-Mobilité-Voirie-Vie économique : joseph.brule@couffe.fr
- **Laurent GOURET**, Conseiller délégué Transition Écologique et Éco-responsabilité : laurent.gouret@couffe.fr
- **Cécile COTTINEAU**, Conseillère déléguée Communication et Patrimoine : cecile.cottineau@couffe.fr

Mairie

25 rue Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ
02 40 96 50 05
mairie@couffe.fr - www.couffe.fr



Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h00-12h00 et 14h00-16h00
Mardi : 9h00-12h30
Mercredi : 9h00-12h30
Jeudi : 9h00-12h30
Vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Samedi : 9h00-12h00 (permanence)

Fermeture au public le samedi en juillet et août.

Prochaine parution Couffé Info

n°357 - Février 2023

Date limite de dépôt des articles :

16 janvier 2023 (mairie@couffe.fr)

La Commission Communication ne garantit pas la diffusion des articles transmis après la date limite.

Chères Coufféennes, chers Coufféens

Les mois se suivent au rythme des nombreuses manifestations organisées par la municipalité et les associations.

Le mois de novembre n'a pas échappé à la règle, avec en particulier la cérémonie du 11 novembre, l'après-midi récréatif des personnes seules de plus de soixante ans, animé par un magicien, et la rencontre avec les nouveaux habitants arrivés sur la commune depuis 2019.

Un autre fait aura marqué ce mois de novembre, celui de l'assemblée des Maires Ruraux de Loire-Atlantique qui s'est déroulée à Couffé, en présence de Michel MENARD, Président du Département 44, et de Sarah El HAÏRY, Secrétaire d'État à la jeunesse et au Service National Universel. Les thèmes de cette rencontre portaient entre-autres sur la hausse du prix des énergies et sur les finances des communes rurales.

Ce mois de décembre fera à nouveau appel à votre mobilisation que nous espérons forte dans le cadre de la mobilité, avec l'opération **Fais bouger ton village**.

Enfin, l'année 2023, nous permettra de renouer avec la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, si la COVID ne vient pas jouer à nouveau les trouble-fêtes. L'équipe municipale, pour laquelle ce sera une première, sera ravie de vous accueillir le dimanche 15 janvier 2023 à partir de 10h30 à la salle polyvalente.

Dans cette attente, l'ensemble du personnel, des élus et moi-même, vous souhaitons, à toutes et à tous, de joyeuses fêtes de Noël et du nouvel an.

Cordialement,

Daniel PAGEAU,
Maire de Couffé

Conseil Municipal

Séance du 17 novembre 2022

PRÉSENTS :

BLANDIN Fabrice, BRULÉ Joseph, CHEVALIER Charles, COTTINEAU Cécile, DELANOUE Frédéric, FAYOLLE Julie, FEILLARD Sylvie, GOURET Laurent, GUYONNET Émilie, JOUNEAU Daniel, LE MOAL Sylvie, LELAURE Suzanne, MBIEMBI BOMODO Eugénie, PAGEAU Daniel, RICHARD Thierry, TERRIEN Yves, THOMINIAUX Leïla, VALEAU Roseline, VIGNOLET Céline .

ABSENTS-EXCUSÉS :

AURILLON Noémie, SOULARD Eric (donne pouvoir à LE MOAL Sylvie).

ABSENTS:

BARTHÉLÉMY Fabrice, RAMBAUD Jérémy.

Convention d'assistance juridique générale

Le contexte juridique des collectivités territoriales tend à se complexifier. Pour se faire accompagner par un avocat en cas de nécessité sur toutes les questions touchant au fonctionnement ou aux compétences de la collectivité, les élus adoptent une convention d'assistance juridique générale sur la base d'un honoraire horaire.

Mise en œuvre de la protection fonctionnelle d'un élu suite à sa demande

L'article L2123-35 du Code Général des collectivités Territoriales prévoit contre les violences, menaces ou outrages dont ils pourraient être victimes, que le maire, les élus municipaux ayant reçu délégation, bénéficient, dans le cadre de leurs fonctions, d'une protection organisée par la commune.

Considérant avoir été victime d'agression, un élu a demandé une protection fonctionnelle auprès de la commune de Couffé.

Après avoir pris connaissance des circonstances et des faits exposés par l'élu, le Conseil Municipal, à l'unanimité accorde le bénéfice de la protection fonctionnelle à ce conseiller, couvrant la prise en charge des frais de procédure, de dépenses et frais non remboursés.

sables.

Convention avec la Compa portant sur l'Autorisation du Droit des Sols (ADS)

Le conseil municipal approuve à 19 voix pour et une abstention, la convention de fonctionnement du service instructeur ADS ayant pour objet de prendre en compte la mise en place du nouveau logiciel métier, la dématérialisation des autorisations d'urbanisme depuis le 1^{er} janvier 2022 et la facturation du service ADS aux communes adhérentes à compter du 1^{er} janvier 2023.

Convention de reversement de la Taxe d'Aménagement à la Compa

Les élus approuvent à 19 voix pour et une abstention, le reversement à la Compa de 75 % du produit de la part communale de la Taxe d'Aménagement, perçue par la commune de Couffé pour la Zone d'Activités Économiques du Charbonneau (zone communautaire).

Demande de subvention relative au schéma mobilité

Par délibération en date du 7 octobre 2022, la commune a fait appel au bureau d'étude MOBILHIS

de Redon pour la réalisation d'une étude **Schéma mobilité**, d'un montant de 30 490 € HT. L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) dans le cadre de son programme AVELO 2 a octroyé une aide de 15 245 € (soit 50 % de l'étude). Une demande d'aide complémentaire, approuvée à l'unanimité lors du conseil, a été sollicitée auprès du Département de Loire-Atlantique pour un montant de 8 537 €. L'autofinancement de la commune sur ce projet s'élèvera à 6 700 €.

Convention de portage foncier et de mise à disposition de parcelles appartenant à Mme ROUSSEAU situés sur le périmètre de l'OAP des Marronniers

L'EPF (Établissement Public Foncier) de Loire-Atlantique a été sollicité en vue d'acquérir différentes parcelles sur l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) des Marronniers. À cette fin, via une convention, l'EPF a acheté pour le compte de la municipalité, deux parcelles sises rue des Marronniers à Françoise ROUSSEAU au prix de 25 250 € hors frais.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus de Conseil municipal sur www.couffe.fr

Conseil Municipal

Tarifs du restaurant scolaire à compter du 1^{er} janvier 2023

Depuis 2018, les tarifs du restaurant scolaire n'avaient pas été révisés. De plus, la conjoncture actuelle entraîne une augmentation du tarif des repas à compter du 1^{er} janvier 2023. Par délibération, le Conseil Municipal a voté une augmentation de +3 %. Par la même occasion, les élus ont révisé les tranches de quotient familial, passant de huit à douze tranches, afin de mieux s'ajuster à la réalité des familles.

À noter que le prix de revient des repas sur 2022 (hors charges personnel méridien et amortissement) est de 6.74 € (soit 2.17 € en moyenne à la charge de la commune pour l'année 2022).

TARIFS À COMPTER DU 1 ^{ER} JANVIER 2023 AVEC 12 TRANCHES QF AVEC AUGMENTATION DE +3%					
N° Quotient Familial	QF	Tarif unitaire repas (€)	Tarif repas majoré à +1,80€	Tarif repas 1/2 tarif	Tarif repas 1/2 tarif majoré à +1,80€
1	< 450	3.19	4.99	1.60	3.40
2	451 à 550	3.24	5.04	1.62	3.42
3	551 à 700	3.66	5.46	1.83	3.63
4	701 à 850	3.81	5.61	1.91	3.71
5	851 à 1 000	3.98	5.78	1.99	3.79
6	1 001 à 1 150	4.03	5.83	2.01	3.81
7	1 151 à 1 300	4.08	5.88	2.04	3.84
8	1 301 à 1 450	4.13	5.93	2.07	3.87
9	1 451 à 1 600	4.18	5.98	2.09	3.89
10	1 601 à 1 750	4.23	6.03	2.12	3.92
11	1 751 à 1 900	4.28	6.08	2.14	3.94
12	> 1 901	4.34	6.14	2.17	3.97
	QF non communiqué	4.34	6.14	2.17	3.97

Désignation	Tarifs augmentés à + 3% par rapport aux tarifs de 2022
Repas agents municipaux / stagiaires	4.69
Repas personnel enseignant des écoles	5.85
Repas élus et autres adultes	6.36

Convention d'occupation précaire du domaine public pour le camion pizza

Le Conseil Municipal approuve la convention d'occupation précaire du domaine public pour un emplacement du camion-pizza pour une activité de restauration rapide, pizza à emporter par Pierre BOURSIER.

Projet d'installation d'antenne-relais

Suite à l'intervention d'un collectif opposé à l'installation d'une antenne-relais sur le site de la station d'épuration, la municipalité a décidé de reprendre à la base, ce projet non porté par la Mairie.

L'éclairage public passe en mode économique à partir du 19 décembre pour réduire les dépenses énergétiques. Il va y avoir une période de réglage. Ne soyez donc pas surpris par des coupures irrégulières. Merci de votre compréhension.

État-civil

Naissances



- Loëlyne ROUSSEAU
18 octobre 2022
- Anouk LAVASTROU
20 octobre 2022
- Simon LHOMME
27 octobre 2022
- Robin PICHOT ARBELET
13 novembre
- Hugo LE LOUS
26 novembre 2022

Vie Municipale

Plantations de haies bocagères sur le site du jardin partagé de la Tricotière, samedi 21 Janvier 2023

Un chantier, communal et citoyen, de plantations de haies bocagères est programmé le samedi 21 janvier 2023. Les enfants sont particulièrement invités à participer avec leurs parents.

Sur 280 mètres linéaires, la plantation de 560 arbres et arbustes environ est prévue sur deux rangs et en alternance. La plantation est pratiquée sans labour des sols et sur un paillis (paille et vieux foin).

Organisation de la journée :

- Accueil à partir de 9h00, avec la possibilité d'intégrer le chantier tout le long de la journée,
- Point de ralliement à l'espace du jardin partagé, avec un fléchage à partir du parking des écoles,
- Communication sur la méthode et la technique de plantation et l'organisation du chantier,
- Pique-nique le midi (à apporter pour ceux qui le souhaitent), collation de fin de chantier offert par la municipalité.

Tenue adéquate à prévoir (bottes, habits et gants, etc.), notamment pour les enfants, outils de plantation (pelles plates, plantoirs, etc.).

Sur place, des chapiteaux et supports d'informations sur les enjeux de la plantation des haies bocagères et de la sauvegarde de la biodiversité seront mis en place. Également la possibilité est donnée à chacun de venir avec son arbre (d'essence locale) et le planter.



Appel à candidature

Le 8 mars est la Journée Internationale des Droits des Femmes. Comment Couffé peut contribuer aux enjeux de l'égalité femmes-hommes ? Vous souhaitez contribuer à l'organisation d'un événement sur votre commune ? Toutes les idées sont bonnes à prendre pour dépasser les clichés ! Envoyez votre nom, prénom et coordonnées à mairie@couffé.fr ou 02.40.96.50.05.



Enquête publique sur la mobilité jusqu'au 17 décembre



Coufféens, coufféennes, ce questionnaire est fait pour vous !

La commune de Couffé et la COMPA réalisent une enquête en ligne à destination du grand public. Cette enquête vise à mieux comprendre les habitudes de déplacements et les freins qui peuvent contraindre la mobilité des citoyens.

Remplissez le questionnaire sur le Pays d'Ancenis, puis, vous serez directement dirigé vers le questionnaire concernant Couffé, et plus précisément les accès des hameaux vers le bourg.

Vous avez aussi la possibilité d'intégrer un groupe de travail, pour définir ensemble avec les élus, les choix d'orientation pour la mobilité sur la commune de Couffé ou encore de rencontrer les élus les samedis matins dans les villages du Vigneau et la Bitière le 10 décembre, à la Gruère, La Pichaudière et les Mazeriers le 17 décembre entre 10h30 et 12h00.



Vie Municipale

Installation du Conseil Communal des Enfants

Le 17 octobre dernier, les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 des deux écoles sont venus à la mairie pour procéder à l'élection du Conseil Communal des Enfants suivant tout le protocole d'une élection "comme les grands". Un moment de citoyenneté pour développer leur engagement envers leurs camarades et pour la commune. Douze élèves ont été élus.

Lors de la première réunion, ils ont présenté leurs projets pour le mandat à venir : des projets environnementaux comme par exemple réaliser des pistes cyclables, installer un parcours de santé autour du plan d'eau, mais aussi des projets plus ludiques comme un cinéma de plein-air, une chasse aux trésors, un mini-golf. Un mandat démarré sur les chapeaux de roue, puisque dès le lendemain ils étaient présents à la commémoration du 11 novembre, et certains ont pu se rendre disponible pour l'après-midi récréatif auprès des personnes seules de plus de 60 ans, ainsi que pour le Téléthon.



De gauche à droite, au premier rang : Gabriella ROBIN, Loù ARN AUD, Appoline LEGRAND, Héloïse GASNIER, Abigaëlle RENARD.

Second rang : Tom JOUNEAU, Diana PINTO DE SOUSA, Justine QUIGNON, Adèle MONNIER, Paul GARNIER, Mathis BILLARD, Soline GUYOT.



Pose de la gerbe sur le monument aux morts

Commémoration du 11 novembre

Cette cérémonie s'est déroulée avec la participation de la Conquérante musique en présence des anciens combattants et de l'ensemble du Conseil Communal des Enfants, réuni pour la première fois à cette occasion. Certains ont participé avec le Maire et un membre des anciens combattants au dépôt de la gerbe sur le monument aux morts.

Le Maire remercie les nombreuses personnes qui ont participé à ce **devoir de mémoire** pour tous les soldats qui se sont sacrifiés pour la Paix et leur Patrie.

Accueil des nouveaux Coufféens

45 nouveaux habitants arrivés à Couffé depuis 2019, soit 20 familles, ont répondu à l'invitation de l'équipe municipale pour une soirée conviviale et amicale. Après l'accueil par le Maire, les élus et les nouveaux arrivants se sont présentés en se localisant sur une carte du territoire. Une vidéo a permis de découvrir la commune, son fonctionnement, ses projets et ses activités économiques et associatives.



Une soirée appréciée de tous.

Calendrier des événements

- **Dimanche 11 décembre 2022**
Marché de Noël - 10h00 - 18h00
Comité de jumelage -
Salle des sports Louis Colas



- **Vendredi 16 décembre 2022**
Conférence Une histoire d'os
21h00 - Commission Culture
Althéa



- **Samedi 17 décembre 2022**
Séance cinéma - Althéa - 18h30
Blackie et Kanuto



- **Samedi 17 décembre et dimanche 18 décembre 2022**
Tournois de football - FCOC
Salle des sports Louis Colas

- **Lundi 19 décembre 2022**
Collecte de sang - 16h00-19h30
ADSB - Salle polyvalente



- **Samedi 31 décembre 2022**
Réveillon du nouvel an
Les z'amis de l'an -
Salle polyvalente

- **Vendredi 13 janvier 2023**
Assemblée Générale - 18h00
Comité des fêtes
Salle polyvalente

- **Samedi 14 janvier 2023**
Assemblée Générale - 18h00
Vélo Marche Loisirs Coufféen
Salle des Chênes

- **Samedi 14 janvier 2023**
Qu'est-ce que le théâtre ?
21h00 - Commission Culture
Althéa



- **Dimanche 15 janvier 2023**
Vœux de la municipalité - 10h30
Mairie - Salle polyvalente

- **Samedi 21 janvier 2023**
Plantation de haies citoyennes
9h00 - Mairie - La tricotière



- **Dimanche 22 janvier 2023**
Galette des rois - 13h30
ALC - Hall de l'Althéa

- **Vendredi 27 janvier 2023**
Assemblée Générale - 20h30
Associations pour le Don de Sang
Bénévole - Salle des Chênes

- **Vendredi 27 janvier 2023**
Assemblée Générale - 20h00
Au temps le dire - Hall de l'Althéa

- **Vendredi 3 février 2023**
Assemblée Générale - 20h00
Les Amis du Hâvre
Salle des Chênes

Transmettre vos articles pour le Couffé Info de février avant le 16 janvier 2023. Merci de votre compréhension.

Vie Associative

Un tournoi foot 5 réussi !

Le samedi 29 et le dimanche 30 octobre avaient lieu les traditionnels tournois U11 et U13 sur le Five à Couffé. Ce sont un peu plus de 200 joueurs qui ont pratiqué leur sport favori ce week-end-là. Côté résultats sportifs du FCOC, les U11 A finissent seconds du tournoi, les U11B 14^{ème}, et les U11C terminent à la 9^{ème} place. Le dimanche, ce sont nos U13 A qui gagnent le tournoi. Les U13 B finissent à une belle 9^{ème} place sur 16 équipes présentes.

Les prochains tournois auront lieu les 17 et 18 décembre 2022. Ces tournois de Noël rassembleront les catégories U8/U9 le samedi et U13F/U15F le dimanche à la salle des sports Louis Colas de Couffé. À noter aussi dans vos agendas, la traditionnelle soirée du club qui aura lieu le 4 mars à la salle polyvalente de Couffé.



L'Association Loisirs et Culture recrute !

Vous avez des talents d'acteurs, de chanteurs, de danseurs, d'auteurs ou bien encore de couturiers, de machinistes ou de coiffeurs ? Ou une simple envie d'apporter un coup de main et de rejoindre une troupe en folie ?

L'association Loisirs et Culture vous convie le **dimanche 22 Janvier 2023 à 13h30 dans le hall de la salle de l'Althéa** autour d'une galette des rois et d'un verre de l'amitié.

Ce sera l'occasion de vous connaître et d'aborder le spectacle de 2024 ensemble.

Inscription obligatoire par mail :
alc.varietes.couffe@gmail.com.

À noter : Les variétés auront lieu les :
10,11,16,17,18,23,24 et 25 Février 2024.

Inscriptions pour le voyage à Wellow

Le Comité de jumelage organise un voyage à Wellow en Angleterre du **21 au 24 avril 2023**. Ce séjour est ouvert à tous.

Tarifs : 150 euros pour les enfants jusqu'à 15 ans
190 euros pour les adultes

Les inscriptions sont validées par ordre d'arrivée.
Attention, le passeport est obligatoire !

Le programme sera transmis ultérieurement. Plus de renseignements au : 06 04 16 44 35.

Bibliothèque

HIVER VAGABOND *Mes souvenirs à venir*

En décembre, nous vous proposons un voyage dans les souvenirs, notre fil rouge de saison avec cette idée que les souvenirs sont essentiels à transmettre et construisent l'avenir. Alors, souvenons-nous et racontons !

LECTURES MUSICALES avec Harpes en ciel

– **Le dimanche 11 décembre** : de 10h30 à 11h45. La bibliothèque s'associe au Marché de Noël et vous propose un voyage dans les souvenirs au son du duo *Harpes en ciel*. Tout public à partir de 3 ans.



A P'TITE SÉANCE entre souvenirs et amitié

– **Le mercredi 14 décembre** : de 10h30 à 11h15.

Une sélection de courts-métrages d'animation adaptée aux enfants à partir de 3 ans.

La Forge aux Livres



Bibliothèque de Couffé

Mercredi	Vendredi	Samedi	Dimanche
15h - 18h	16h30-18h30	10h-12h	11h-12h30

À NOTER : Pendant les vacances de Noël, la bibliothèque sera fermée du samedi 24 décembre 2022 au dimanche 1^{er} janvier 2023 inclus. Réouverture le mercredi 4 janvier 2023.

Infos diverses

Rénovation énergétique : être bien accompagné

Travaux d'isolation, changement du système de chauffage ou des menuiseries ... tous les propriétaires peuvent être accompagnés dans leurs démarches.

Pour les habitants

L'Espace Conseil France Rénov' délivre gratuitement des informations fiables et neutres par téléphone ou lors des permanences à Ancenis-Saint-Géréon ou Ligné.

Espace Conseil France Rénov' : 02 40 08 03 30

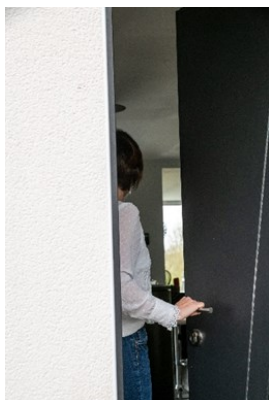
Pour les entreprises

Les entreprises du petit tertiaire privé (commerçants, artisans, restaurateurs...) d'une surface inférieure à 1 000 m² peuvent également être accompagnées dans leur projet d'amélioration de l'efficacité énergétique de leur bâtiment et/ou outils de production. Deux niveaux d'accompagnement sont proposés : par téléphone pour recueillir des conseils et visite sur site d'un technicien afin de réaliser un pré-diagnostic énergétique.

Croissance Verte : 02 52 70 09 82

Attention au démarchage frauduleux ! La COMPA et ses prestataires ne mandatent aucune entreprise de rénovation énergétique.

Informations : www.pays-ancenis.com



Pensez au recensement à la Journée Défense et Citoyenneté !

Merci de vous présenter à l'accueil de la mairie, dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire, munis de la carte nationale d'identité en cours de validité et du livret de famille des parents.

Opération comptage des oiseaux des jardins

Cette année, l'opération comptage des oiseaux de jardins aura lieu le week-end des **28 et 29 janvier** prochains partout en France.

Cette opération de sciences participatives propose à tous ceux qui le souhaitent de compter pendant une heure les oiseaux de son jardin ou d'un parc proche et d'envoyer les résultats (en ligne sur notre site ou par courrier) à Bretagne vivante avec deux objectifs :

- permettre une sensibilisation du public
- réaliser une analyse de l'évolution des populations d'oiseaux au fil des années (voir les bilans des dernières années sur notre site internet). L'opération est également ouverte aux écoles le vendredi 27 janvier.



Informations et boîte à outils sur : www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins



Pour plus d'information : <https://www.bretagne-vivante.org/Nos-actions/Connaitre/Les-oiseaux/Les-oiseaux-des-jardins/Le-comptage-regional-des-oiseaux-des-jardins>.

Vous pouvez également nous contacter directement pour toute demande d'information complémentaire.

Autorisation d'urbanisme



Pour rappel, toute construction (garage, abri de jardin, muret ...) est soumise à autorisation d'urbanisme. Pour tout projet, merci de consulter le service urbanisme de la mairie pour connaître les démarches à entreprendre, y compris pour les travaux déjà réalisés dont une demande n'aurait pas été effectuée par méconnaissance.

Autorisation de travaux sur le domaine public

Il a été constaté que des travaux sont réalisés sur le domaine public sans autorisation (busage, goudronnage des entrées de maisons ...).

Ces travaux doivent faire l'objet d'une demande au préalable auprès de la mairie.

Dans le cas contraire, ou en cas de nouveaux travaux sans autorisation, l'espace public devra être remis en état à la charge du donneur d'ordre.



Infos Pratiques

Médecine générale à Couffé

18 avenue de la Roche, 44521 Couffé

- **Médecin généraliste :**
⇒ Jean Yves BAZIN - 02 40 96 50 23 -

Espace Santé de Couffé

1 impasse des Écureuils, 44521 Couffé

- **Pharmacie COLLIN :**
⇒ Mathieu COLLIN
02 40 96 51 80 - pharmaciecollin44@gmail.com
www.pharmaciedecouffe.fr
- **Infirmiers libéraux :**
⇒ Valentin DELAGE, Amélie VILAIN : 07 85 36 12 05
⇒ Cabinet LEHY/OUARY/GAZON/CHARBONNIER :
06 87 87 99 75 - 02 40 83 65 12
- **Kinésithérapeutes :**
⇒ Clémentine COTTON, Grégoire Archambaud,
Romain GUILBAUD et Cyril GALINO :
02 40 83 42 41 - doctolib.fr
- **Coach sportif :**
⇒ Louis BOUCHERIT : 06 58 21 32 03
- **Ostéopathes :**
⇒ Guillaume MARTIN : 07 70 54 06 99
⇒ Emilie FOURRIER : 07 78 26 13 93 - 06 03 34 43 10
- **Orthophonistes :**
⇒ Mathilde FROMAGEAU, Agnès HERTERT :
02 40 98 54 31
- **Psychologue clinicienne :**
⇒ Céline ROUILLÉ : 06 07 67 74 95

Santé en Pays d'Ancenis

- **Centre de soins infirmiers :** 02 40 83 02 98
- **ACAMD :** 02 51 12 26 04
- **CPAM :** 08 11 70 36 46 ou 36 46
- **MSA :** 06 87 60 60 62

Social secteurs Ancenis et Ligné

- **CAF :** 0 810 254 410
- **Espace France Service :** 02 40 83 08 50
- **Transport solidaire Pilot'Âges :** 07 68 34 99 70
- **Aide à domicile pour Tous (ADT) :** 02 40 88 29 19
- **Assistance Sociale de Ligné :** 02 40 77 06 70
- **Conciliateur de Justice :** 02 40 83 87 00

Aide à la personne à Couffé

- **Carine GERMAINE :**
⇒ 06 25 46 66 90 - carine.paco@hotmail.fr
- **Stéphanie MOISAN :**
⇒ 06 25 70 72 33 - moisan.stef@gmail.com
- **Marie GIFFARD-CORTAY :**
⇒ 06 84 05 28 31 - mariegiffard44@gmail.com

Enfance, jeunesse et adolescence

- **Puéricultrice à Ligné :** 02 40 77 06 70
- **Relais Petite Enfance du SIVOM de Ligné :**
⇒ Standard SIVOM : 02 40 25 40 10
⇒ Audrey DELAUNE : 06 21 68 11 04
- **SOS urgence garde d'enfants :** 02 51 14 18 61
- **Multi-accueil Les Lucioles Le Cellier :** 02 40 25 31 88
- **Halte-garderie Les Libellules Couffé :** 06 34 04 44 43
- **Périscolaire Les Galipettes Couffé :** 02 40 83 14 49
- **Local des Jeunes :** spotanim@hotmail.fr
- **Maison des Adolescents :** 02 40 51 55 60

Habitat

- **ADIL de Nantes :** 02 40 89 30 15
- **ADIL de Ligné :** 02 40 77 04
- **CAUE de Nantes :**
⇒ 02 40 35 45 40 - www.caue44.fr

Environnement en Pays d'Ancenis

- **Déchetteries du Pays d'Ancenis :**
→ La Coutume - 44522 Mésanger
Lundi, mercredi, jeudi : 13h45-18h00
Mercredi, vendredi, samedi : 9h00-12h30/13h45-18h00
→ Le Chaussou Doré - 44850 Ligné
Lundi, mercredi, samedi : 9h00-12h30/14h00-17h45
Vendredi : 14h00-17h45
- **Collecte des déchets :** 02 40 96 31 89
Les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les VENDREDIS des semaines **PAIRES** pour notre commune. Pensez à sortir les bacs et sacs la veille au soir, et rentrer les bacs après la collecte. À noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine. Les sacs de tri jaunes sont à disposition du public dans le hall d'entrée de la Mairie.

Relais postal à Couffé

- **Relais postal Épicerie ANIZON :** 02 40 96 50 89
⇒ Fermeture le mercredi

Correspondants de presse à Couffé

- **Ouest-France - Yannick BERNARD :**
⇒ 06 25 91 64 47 - yannjoce.bernard@gmail.com
- **Écho d'Ancenis - Cécile LHOMME :**
⇒ 06 88 35 12 85 - cess0908@hotmail.com
- **Presse Océan - Isabelle JAMET :**
⇒ 06 72 49 72 59 - isadoudon@gmail.com

Services d'urgence médicale

- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18 - Médecins SAMU : 15 ou 112
- Centre anti poison : 02 40 16 33 60
- Pharmacie de garde : 32 37
- Femmes victimes de violences : 39 19
- **Défibillateur (accès côté parking mairie)**

NOVEMBRE en images

5



10



11



16



18



16



CONFERENCE

L'ARCHÉOZOOLOGIE
«Une histoire d'os»



L'histoire de l'utilisation de l'animal
Christian Vallet
Archéozoologue (retraité) INRAP

16 décembre 2022 à 21H00
Salle de l'ALTHEA - 1 Rue des Maronniers 44521 COUFFÉ

Tarifs : 9 € / 5 € / gratuit pour les - 15ans
Réservations en ligne ou au 02.40.96.50.05



**Conférence
le 16 décembre**



**Cinéma le
17 décembre**



**Qu'est-ce que le théâtre ?
14 janvier 2023**

Salle Althéa
5, rue des Maronniers
Couffé

Saison culturelle 2022-2023